

Au coeur de l'actualité

L'économie soutient un contre-projet à l'initiative sur les multinationales responsables

La commission des affaires juridiques du Conseil national discute d'un contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables dans le cadre de la révision de la loi sur les sociétés anonymes. La proposition en question, déposée par le Conseiller national Karl Vogler (PCS/OW) a été présentée et son traitement se poursuivra en avril. Selon un article du 7 mars 2018 paru dans la Neuen Zürcher Zeitung (NZZ), le „Groupement des entreprises multinationales“ s'est prononcée en faveur de la proposition. La fédération rassemble plus de 90 entreprises transnationales actives, dont font par exemple partie UBS, Firmenich, Procter & Gamble ou Caterpillar, rassemblant environ 35'000 employés dans la région genevoise.

L'économie suisse s'inscrit ainsi dans la tendance internationale. Les principes directeurs de l'ONU pour l'économie et les droits humains avaient déjà été soutenus par les organisations économiques internationales. Leur application concrète dans certains pays est aussi maintenant de plus en plus portée aussi par les milieux économiques. La fédération française «entreprises pour les droits de l'Homme», à laquelle appartiennent des entreprises comme Michelin, BNP Paribas ou Veolia, présentait ainsi lors du dernier forum de l'ONU sur l'économie et les droits humains la nouvelle loi française sur le devoir de diligence comme une chance importante pour l'économie.

La mise en oeuvre de la diligence en matière de droits humains dans sa propre chaîne d'approvisionnement fut le thème fin février d'un workshop bien visité de la fédération pour une économie durable öbu. Des représentant-e-s d'entreprises se sont informés sur des exemples pratiques et ont échangé leurs expériences.

(Résumé : <http://bit.ly/2FvmDcu>)

Scène Suisse

Large consensus sur la question de l'huile de palme

Le Conseil National a décidé fin février d'exclure l'huile de palme de l'accord de libre-échange négocié avec la Malaisie. Cette victoire a été possible grâce à une large coalition composée d'organisations paysannes, environnementales et de droits humains. La production d'huile de palme est l'une des causes majeures de déforestation de la forêt tropicale en Malaisie, comme indiqué par l'auteur de la motion Jean-Pierre Grin (UDC/VD). L'huile de palme fait régulièrement les grands titres dans le cadre de violations de droits humains, même dans les plantations certifiées RSPO. Une problématique également illustrée par la plainte récente de deux communes indonésiennes auprès de l'autorité de plainte de l'OCDE en Suisse.

Soutien ecclésiastique à l'initiative pour des multinationales responsables

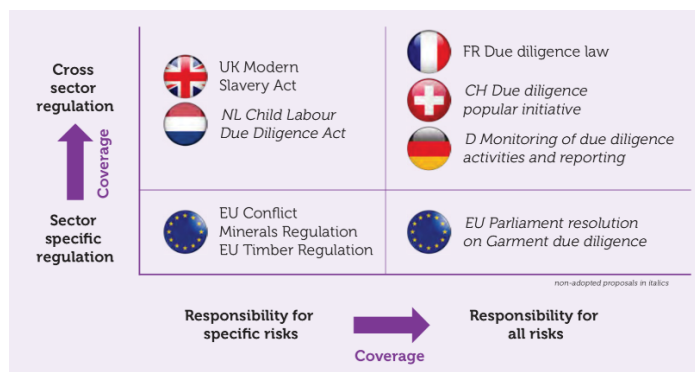
Une plateforme oecuménique a vu le jour sur www.eglisepourimr.ch en février de cette année, portant le nom d'« Eglise pour IMR ». Elle a pour but de rendre visible le soutien ecclésiastique à l'initiative pour des multinationales responsables. Plus de 100 personnalités, parmi lesquelles de nombreux prêtres et pasteur-e-s, des paroisses, et plusieurs organisations ecclésiastiques telles que l'Armée du Salut, l'EPER ou la Société Missionnaire de Bethléem, s'engagent déjà pour l'initiative pour des multinationales responsables.

Scène internationale

Étude néerlandaise

Une étude mandatée par le gouvernement néerlandais a analysé des politiques concernant la responsabilité des multinationales en Grande-Bretagne, aux

Pays-bas, en France, en Allemagne et en Suisse. L'étude arrive entre autres à la conclusion que la diligence en matière de droits humains est un thème important dans tous les pays examinés et que des réglementations ont déjà été ou vont être mises en place.



<http://bit.ly/2oZqbt0>

Canada: nouveau médiateur pour l'économie et droits humains

Le gouvernement canadien présentait le 17 janvier ses projets confiés à un nouveau médiateur en réaction aux critiques reçues pendant des années sur l'absence de mesures suffisantes face aux violations des droits humains à l'étranger (p.ex. dans le secteur des matières premières). Contrairement à l'actuel «CSR Counsellor» et au point de contact canadien pour l'OCDE, le nouveau médiateur pourra mener ses propres investigations, communiquer publiquement sur les défauts constatés et bénéficier de plus d'indépendance vis à vis du gouvernement. De plus, le gouvernement a annoncé assurer l'accès aux documents des entreprises et aux témoins, ainsi que des ressources suffisantes pour des enquêtes complexes. Le gouvernement canadien répond par-là à une lacune également critiquée depuis des années à propos du Point de contact national suisse de l'OCDE, intégré dans le SECO. Le médiateur canadien devrait prendre ses fonctions au cours des prochains mois.

<http://bit.ly/2EPc3jf>

Exemples de cas

Nouvelle étude : «The Hidden Cost of Jewelry»

Un nouveau rapport de l'organisation des droits humains Human Rights Watch (HRW) révèle les mau-

vaises pratiques dans l'industrie joaillière et horlogère. Dans de nombreuses régions du monde, l'extraction d'or et de diamants est associée avec le travail des enfants, l'expulsion de communautés indigènes, la pollution de l'environnement ou encore le financement de guerre. Il s'agit d'un secteur à haut risque en termes de droits humains, et il est donc particulièrement important que les entreprises de ce secteur aient des pratiques rigoureuses. Pourtant, ce n'est encore de loin pas évident. Human Rights Watch a examiné 13 des plus grandes marques mondiales et a observé que seule une de ces multinationales peut assurer la traçabilité de son or et le respect des droits humains qui en découle. Vers l'étude : <http://bit.ly/2nWCC8z>

Mines de cobalt de Glencore: conditions alarmantes

IndustriAll Global Union représente 50 millions de travailleurs dans 140 pays. Au cours d'une mission exploratoire en République Démocratique du Congo (RDC), l'organisation faîtière des syndicats, basée à Genève, a selon ses dires découverts une situation alarmante. L'organisation s'est entretenue avec 80 employés de la mine de Glencore et est parvenue à la conclusion que les conditions de travail dans la mine de cobalt pourraient être comparées à de l'esclavage. Les employés de la mine ont fait état d'absence de sécurité au travail, de maladies professionnelles, et de salaires abusifs. L'organisation syndicale a annoncé dans un communiqué de presse en février vouloir confronter Glencore et les acheteurs de cobalt avec un rapport détaillé.

Autres infos

Pour des informations actuelles et approfondies sur la thématique droits humains et économie :

- www.initiative-multinationales.ch
- Centre suisse de compétence pour les droits humains, domaine droits humains et économie www.skmr.ch
- Business & Human Rights Resource Centre, London www.business-humanrights.org